

Kannadig an Ergé-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]



Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik ~
Memoriou ar re gozh hag istor ar barrez an Ergé-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Niver - Numéro 58 / A viz Gouere – Juillet 2022



Du patrimoine du bourg aux photos des Bolloré

Ce bulletin, couvrant les articles du trimestre passé, démarre par 4 articles sur le patrimoine du bourg :

✚ Le premier est relatif au puits ancestral de la Capitale avec son épigraphe datée de 1649.

✚ Les 3 suivants portent sur la belle bâtie du presbytère, aliénée comme bien national à la Révolution et recédée à la paroisse 30 ans après.

Nous avons ensuite deux chroniques de mémoire et d'archives militaires :

✚ Les 23 jeunes conscrits nés en 1931 réunis pour la photo de leur « classe » et quelques souvenirs de la période de guerre.

✚ Les documents Arolsen des camps en Allemagne pour 21 gabéricois déportés ou prisonniers.

Les 5 derniers articles s'inscrivent dans le cadre de la fête du bicentenaire des papeteries Bolloré d'Odet :

✚ Les triples éloges funèbres du patriarche René Bolloré en 1935.

✚ La commande par le susdit René d'une statue de sainte Thérèse pour la chapelle de Cascadec.

✚ Et enfin trois séries inédites de photos de Jacques-Henri Lartigue en villégiature chez son ami René, puis chez ses enfants René-Guillaume, Jacqueline et Gwenn-Aël Bolloré, avec des extraits du journal du « génie du noir et blanc » et des reproductions de ses albums de 1926, 1939, 1953 et 1980.



A l'instar de Jean Thomas se désaltérant au puits de la Capitale, cette belle réflexion sur la soif de poursuivre les recherches grand-terriennes : « **Méfions-nous de l'eau qui, en nous désaltérant, nous prive des plaisirs de la soif.** » (Grégoire Lacroix, Le penseur malgré lui, 2012).



Table des matières

Les origines de l'antique puits à margelle de la Capitale datant de l'an 1649, « <i>Ar puñs kozh</i> »	1
L'aliénation du bien national du presbytère à la Révolution en 1796, « <i>Presbital an dispac'h</i> »	2
Quête et taxe d'octroi pour financer la location du presbytère, « <i>A galon vat evit ar presbital</i> »	5
Retour du presbytère par testament dans la fabrique paroissiale en 1823, « <i>Fablig ar barrez</i> »	7
Photo des jeunes conscrits de la classe 1951 et souvenirs des prisonniers, « <i>Foto ar koãscrived</i> »	9
Les archives Arolsen des gabéricois dans les camps allemands en 1939-45, « <i>Kamp-bac'hoù</i> »	11
Les éloges funèbres de René Bolloré dans le bulletin paroissial de 1935, « <i>An Aotrou Bolloré</i> »	16
La statue de la petite sœur Thérèse de Quillivic en 1927 à Cascadec, « <i>Santez Tereza vihan</i> »	18
Le roi des bretons photographié sur son bateau par Lartigue en été 1926, « <i>Roue ar Vretoned</i> »	20
Vacances, mer et pêche miraculeuse selon Bolloré et Lartigue en 1939, « <i>Vakañs gant Bolloré</i> »	23
Jacqueline, Gwenn-Aël et Jacques-Henri en 1953-80 à Beg-Meil et Odet, « <i>Emgav kulturel</i> »	25

Le vieux puits à margelle du bourg datant de 1649

Ar puñs kozh

Lpuits situé à proximité de l'église de bourg, dans la cour derrière le café-restaurant "La Capitale" (ou anciennement "Chez Marie") et constitué d'un soubassement et margelle circulaire en pierres, d'une potence de pierre ouvragée et d'un mécanisme de remontée de seau d'eau.

Grand merci à Marilyn Cotten de l'association Arkae et à Gurvan Raglieri, nouveau propriétaire du puits, d'avoir signalé et relevé l'inscription datée du XVIIe siècle sur la margelle.

Un endroit où se désaltérer

Les anciens se souviennent d'avoir tiré de l'eau de ce puits avant que le réseau public d'eau potable ne soit installé. Et au bourg les puits ne manquaient pas : à l'École des filles, à l'école des sœurs, dans la cour Troalen, chez Marik Mahé (anciennement Feunteun), Per Rouz, Poupon, Lennon (anciennement pharmacie), Thomas (sous le petit immeuble), Le Moigne, de la venelle de la mairie, au presbytère, et chez Marie-Anne Ar Chroëk dans la « *Garn ar groas* ».

Jean Thomas dans les années 1930 (Le bourg d'Ergué dans les années 1930, Keleier Arkae n° 93) : « *Les puits particuliers à*

margelle étaient nombreux. On puisait l'eau au moyen d'un seau attaché à une chaîne actionnée par une poulie. Celui de derrière le restaurant La Capitale servait à toutes les familles de ce secteur. »

Mais ce qui a semble-t-il échappé aux observateurs, ce sont les deux pierres gravées sur le côté face à l'église : on y lit distinctement sur l'une « *ARCH* » et sur l'autre « *1649* », tel qu'on peut le voir sur les tracés en surlignage des photos ci-dessous.



Avril 2022

Article :

« **Le puits à margelle du bourg daté de 1649** »

Espace Patrimoine

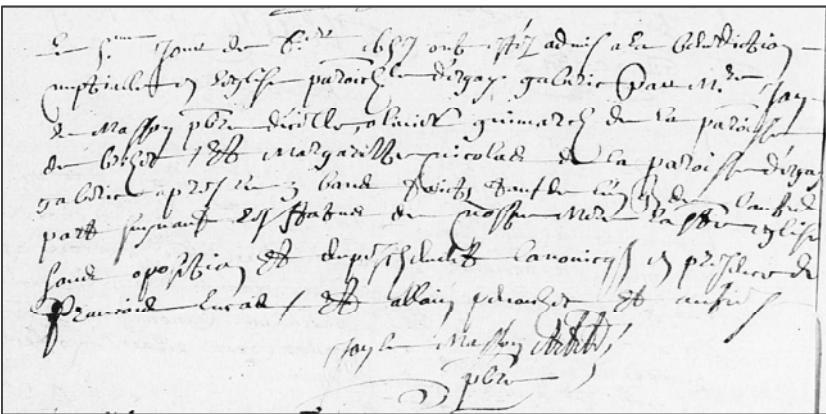
Billet du 30.04.2022



Il est très vraisemblable que les lettres « *ARCH* » correspondent à la fin du patronyme *GUIMARC'H* avec ses variantes *GUIVARC'H* ou *GUYOUMARC'H*, famille bien représentée en pays glazik.

Ainsi dans les anciens registres de 1657 on trouve le mariage célébré à l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric entre Olivier Guimarc'h, natif de Briec, et la gabéricoise Marguerite Nicolas. Le puits de la Capitale a peut-être été bâti par le marié ou pour lui-même.





« Ce 5e jour de février 1657 admis à la bénédiction nuptiale en l'église paroissiale d'Ergay Gaberic par Messire Jan le Masson prêtre d'icelle, à Olivier Guimarc'h de la paroisse de Briziac et de Margueritte Nicolas de la paroisse d'Ergay Gaberic après les bans faicts ... Témoins : François Lucas et Allain Penanhec. »



En tout cas, son état actuel atteste de son ancienneté et excellente conservation. Les pierres de son soubassement et margelle circulaire sont belles et ornées de trois liserets taillés. Les portants et linteaux de pierre sont également ouvrages. Le système de remontée est un treuil de bois et une tige métallique à manivelle pour enrouler la corde du seau.



Quand il fait chaud, on voudrait bien faire comme Jean Thomas il y a 100 ans : « *Dans ma jeunesse, je me suis désaltéré à tous ces points d'eau* ».

Aliénation du presbytère bien national en 1796

Presbital an dispac'h

On dit que c'est la plus jolie bâtie du centre-bourg, et rien d'étonnant donc qu'à la révolution elle fasse déjà l'objet de convoitises, à savoir l'acquisition de ce bien immobilier par un avoué de Quimper, les lieux n'étant plus occupés par les prêtres réfractaires.

Sources : liasses 1Q431 et 1Q675 conservées aux Archives départementales du Finistère.

Un prix sur le pied de 1790

La vente de presbytère n'est pas systématique pendant la Révolution française. En effet le 20 décembre 1790, un décret soustrait de la vente des biens de l'Église, chaque fois que cela est possible, un logis convenable servant de presbytère au prêtre de chaque paroisse ainsi qu'un demi-arpent de terre utilisé comme jardin.

Mais, au départ du recteur en exil à Prague, le logis presbytéral gabéricois reste vide et pour cette raison l'aliénation est mise en exécution le 25 prairial de l'an 4, c'est à dire le 13 juin 1796 : « *l'estimation par experts est ordonnée pour fixer le prix auquel il doit être aliéné, tant en revenu*

qu'en capital sur le pied ¹ de la valeur de 1790 » (sur le pied de : "d'après des ressources évaluables à cette date", c'est-à-dire hors inflation et dépréciations ultérieures).

Le document d'estimation donne des précisions sur la valeur patrimoniale non négligeable du bien confisqué :

« *Couverte en ardoises, elle a cinquante six pieds de longueur dans sa longère du midi laquelle est percée d'une porte et huit fenêtres* » : des ardoises plus cossues qu'un toit de chaume, et une bâtie de plus de 15 mètres.

« *À l'ouest de la maison principale, intérieurement à la même cour, est construite une écurie en mêmes matériaux que la maison* » : à l'endroit du garage actuel.

« *Au midi de la cour est un jardin de quinze cordes ² d'étendue* » : un petit verger de moins de 1000 m².

« *Sur la limite vers Quimper de la commune d'Ergué Gabéric et*



bordant la rivière d'Odet, entre Tréodet et Keranroux est une prairie de deux journaux ³ » : une



³ Journal, s.m. : ancienne mesure de superficie de terre, en usage encore dans certains départements et représentant ce qu'un attelage peut labourer dans une journée. Le journal est la principale unité de mesure utilisée dans les inventaires pour calculer les surfaces des champs cultivés. Dans la région quimpéroise un journal vaut 48,624 ares, à savoir 80 cordes, soit environ un demi-hectare. Pour les jardins et les courtils on utilise le terme de « journée à homme bêcheur » correspondant à un 8e de journal ou 6 ares. Les surfaces des prés se mesurent en « journée à faucheur » ou « à faucher ».



¹ Pied, s.m. : unité de mesure de longueur divisée en 12 pouces, et d'environ 32-33 cm. En France, avant la réforme de Colbert en 1668, le pied de roi ancien avait une valeur de 326,596 mm. En 1668 une tentative de normalisation fut tentée avec la nouvelle toise dite de Chatelet pour une mesure de 324,839 mm. Cette valeur fut conservée en 1799 avec l'introduction du mètre estimé à environ 3,09 pieds [source : Wikipedia].

² Corde, cordée, s.f. : unité de mesure de superficie. Subdivision du journal. Le journal et la corde sont les principales unités de mesure utilisées pour calculer les surfaces dans les inventaires. Dans la région quimpéroise une corde vaut 0,6078 ares à 16 toises carrées. Il faut 80 cordes pour faire un journal.



prairie d'un hectare (laquelle hébergeait une statue de saint Gwenaël qui sera rapatriée au presbytère bien plus tard).

Après le calcul à partir des revenus annuels de la valeur du capital, sur la base des taux de conversion de l'époque (x18 et x22), Vincent Leblond de St-Aubin, expert nommé par le directoire de Quimper, aboutit à un chiffre de 1790 livres, arrondies à 1790 francs au moment de la vente (normalement un franc vaut 1 livre et 3 deniers).

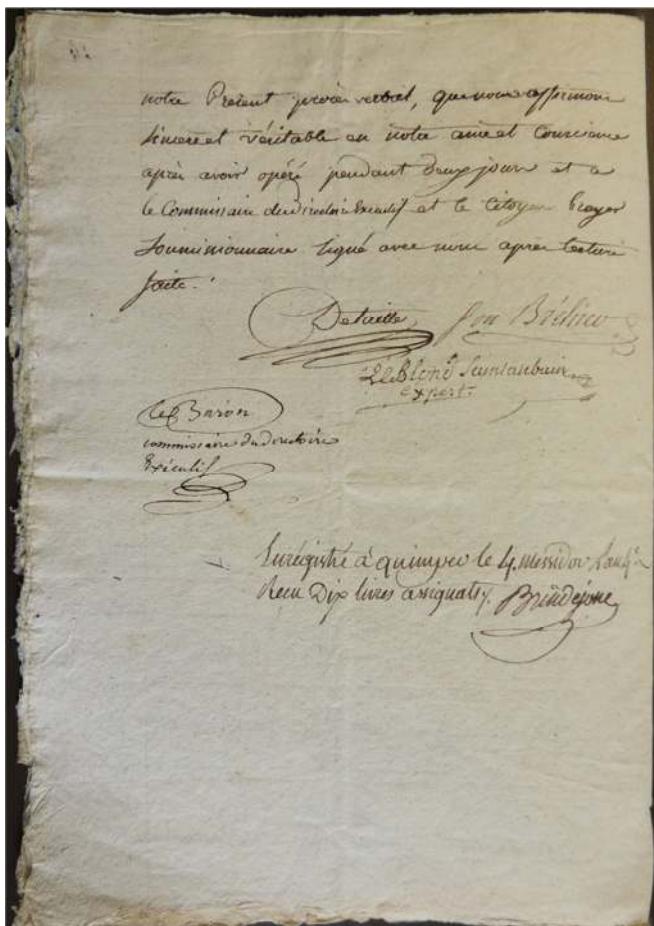
Ce qui surprend c'est la précipitation dans laquelle la cession du presbytère est opérée : l'autorisation administrative le 13 juin, l'estimation sur place une semaine après, et la vente entérinée le 25 juin, sans enchères publiques comme lors des autres attributions de biens nationaux communaux. Le soumissionnaire de l'autorisation administrative est l'acquéreur lui-même, et ce dernier, Salomon Bréhier, contresigne lui-même le document d'estimation de son collègue avoué expert Vincent Leblond.

François Salomon Bréhier est né le 20 octobre 1760 à St-Ronan, Quimper, d'une famille originaire de la Manche, a l'habitude des aliénations de biens, ayant lui-même rédigé des documents d'expertise pour la plupart des chapelles et des biens nobles de la commune. C'est un notable quimpérois influent, initié à la loge maçonne

» équivalente à 2 journaux de laboureur, soit presque un hectare.

nique de La Parfaite Union, qui exerce les professions de procureur au présidial⁴ de Quimper et d'avoué (avocat expert des tribunaux).

Dès 1804 le presbytère d'Ergué-Gabéric sera affermé à la commune par Salomon Bréhier pour y loger le prêtre de la paroisse, ce qui va poser quelques petites complications administratives, comme on peut le constater dans l'article qui suit.



Juin 2022

Article :

**“ 1796 -
Estimation et
vente du
presbytère
comme bien
national ”**

**Espace
Archives**

**Billet du
18.06.2022**

⁴ Présidial, s.m. : tribunal de justice de l'Ancien Régime créé au XVI^e siècle ; c'est en 1552 que le roi Henri II de France, désireux de renforcer son système judiciaire et de vendre de nouveaux offices, institue les présidiaux ; le présidial de Quimper-Corentin a été créé à cette date dans le ressort du parlement de Bretagne (Wikipedia).

La quête et l'octroi du presbytère entre 1804 à 1811

A galon vat evit ar presbital

Le presbytère, aliéné et privatisé à la Révolution en tant que Bien national, fait l'objet de transactions difficiles entre la municipalité, le clergé, l'administration préfectorale et son nouveau propriétaire.

Sources : documents de 1804 conservés aux Archives diocésaines, délibérations des conseils de 1806 et 1811 conservées aux Archives municipales, documents des Archives départementales sous la cote 2-0-789 pour la période de 1807 à 1811.

Des loyers annuels hors budget

Après le Concordat, en juillet-août 1804, l'avoué quimpérois Salomon Brehier propose à la commune un contrat de location : « *Je déclare affermer à la commune pour le terme d'un an à commencer à la Saint Michel prochaine, mon presbytaire d'Ergué-Gabéric et ses dépendances, pour une somme de cent vingt francs payable à deux termes et en six mois.* »

Et il précise même qu'il veut bien vendre : « *Je consens pareillement de vendre au prix de trois mille francs payables trois mois, après l'autorisation du gouvernement arrivé à Quimper à même d'en passer acte par devant notaires.* »

Le conseil municipal accepte la transaction d'affermage dans deux comptes-rendus de délibération datées du 10 thermidor an 12 (31 juillet 1804) et du 1er fructidor an 12 (19 août 1804), en justifiant leur décision par « *l'impossibilité de se pourvoir pour loger son curé d'un autre local que celui-ci du ci-devant presbytère* ».

Mais très vite les ressources municipales ne suffisent plus pour payer le loyer annuel du presbytère réévalué à 200 francs. Il faut dire que le budget total des dépenses et recettes de la commune ne dépasse pas les 370 francs. En janvier 1808 le loyer de 1806 est déclaré arriéré par un tiers et celui de 1807 complètement impayé.

Et là, Bréhier a une idée géniale : par un courrier il demande au préfet d'écrire au maire pour qu'il lance une quête à l'église paroissiale. Dont acte : « *Monsieur le maire. Veuillez à cet effet vous concerter avec MM le desservant et les marguilliers⁵ pour faire un appel aux âmes généreuses et charitables de votre commune à l'effet d'obtenir les fonds nécessaires pour subvenir à ses pressans besoins.* »

Cette méthode particulière d'obtention de subside pour couvrir des dépenses communales aura été appliquée pendant quelques années. Mais en 1808

Jun 2022

Article :

« 1804-1811 - Location, quête et tentative d'acquisition du presbytère par la commune »

Espace Archives

Billet du 25.06.2022



⁵ Marguillier, s.m. : du latin matricularis, qui tient un registre. Le marguillier avait, dans chaque paroisse, la charge du registre des personnes qui recevaient les aumônes de l'Église. Il servait d'aide au sacristain, nommait et révoquait les chantres, les bedeaux... Ce n'est pas une profession mais une charge. Source : Wikipedia.

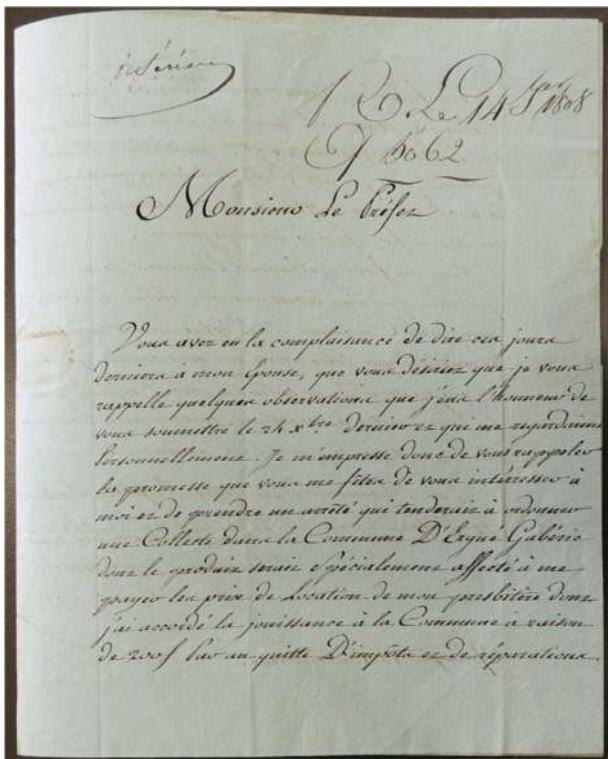




on voit poindre la possibilité de rétablir l'octroi pour permettre aux communes et villes d'augmenter leurs recettes.

Et Bréhier lui-même ne manque pas en janvier 1808 de rappeler au préfet : « Vous me faites également l'honneur de me dire que vous pourriez incessamment obtenir les octrois pour cette commune. Je le désire bien sincèrement ... » Car l'un des arguments majeurs pour le rétablissement de l'octroi à Ergué-Gabéric est bien les frais d'affermage du presbytère.

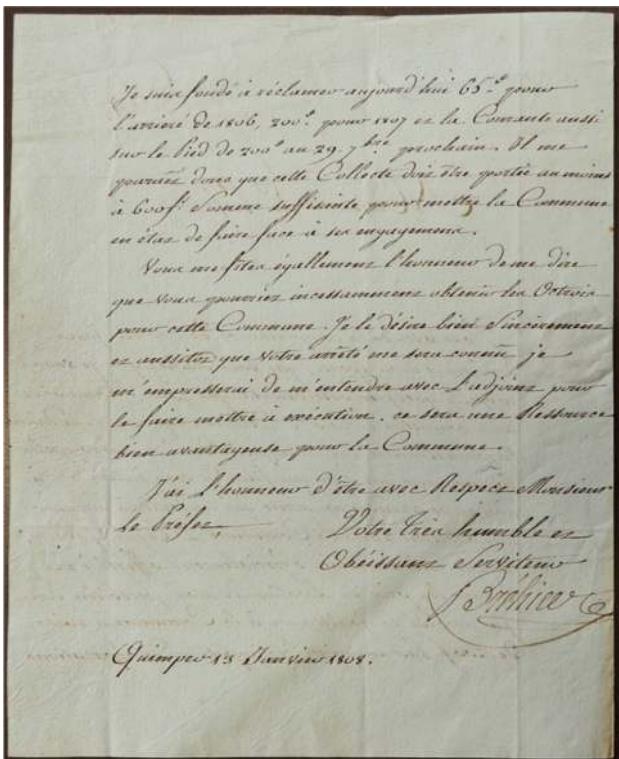
Salomon Bréhier est nommé maire d'Ergué-Gabéric le 26 mai 1808 par le préfet. Et dès octobre, il fait l'objet d'une réclamation de remboursement de frais de réparations de la part du recteur desservant François Le Pennec : « Le maire et l'adjoint de cette commune m'avaient chargé de faire faire dans le presbytère les réparations nécessaires et cela par un billet signé d'eux ». Le recteur, tenace, sera remboursé plus de 10 ans après (cf. article suivant).



En octobre 1811, Bréhier étant toujours maire et propriétaire du presbytère, un conseil municipal constate la difficulté de gestion du presbytère : « Après avoir enfin reconnu la difficulté qui résultent d'avoir recouru annuellement à une quête volontaire dont le produit incertain et toujours insuffisant pour faire face aux loyers, réparations et contributions évaluées annuellement à une somme de trois cents francs ».

Et les conseillers, validant le principe d'une acquisition communale, « sont d'avis définitivement d'en faire l'acquisition aux conditions proposées par ce dernier et d'y adhérer par et moyennant la somme de quatre mille francs ».

Mais il manque « l'approbation de monsieur le préfet du Finistère et l'autorisation de sa majesté empereur et roi et ses ministres ». En effet Napoléon, même dans le cadre du Concordat, n'est pas favorable aux annulations des ventes passées de biens de l'église.



Retour du presbytère dans la fabrique paroissiale

Fablig ar barrez

Les transferts de la propriété du presbytère, via la vente au recteur, puis le testament de legs de ce dernier à la fabrique.

Sources : délibérations des conseils municipaux, et documents conservés aux Archives Départementales du Finistère : cote 2Q191, 1815-1824 (vente au recteur et validation de cette transaction par l'administration des domaines en 1925-26) et cote 20789, 1816-1823 (remboursements des différents travaux réalisés entre 1804 et 1809 par le recteur).

Fabrique de l'église communale

Après la décision d'affirmer la bâtie à la commune pour y loger les nouveaux prêtres desservants⁶, puis plusieurs tentatives de ventes à la commune refusées par les autorités impériales et royales, il s'en suit des embrouilles sans fin sur la budgétisation du loyer annuel d'une part, et sur la prise

en charge des travaux d'entretien d'autre part.

Entre 1804 et 1809, un premier recteur acquitte des avances sur de multiples réparations par des artisans : réfection des toitures par un « couvreur d'ardoises », « relève de la porte cochaire » ... Ces travaux sont exécutés avec l'accord écrit des maires, Jean Le Jour, puis Salomon Bréhier qui, ne l'oubliions pas, est aussi le propriétaire du presbytère.

Néanmoins, en 1810, quand il quitte Ergué-Gabéric pour Plomodiern, il n'est toujours pas remboursé et 6 ans encore plus tard il doit insister auprès des préfets successifs. Seulement une partie de ses créances est finalement prise en charge, car le maire de l'époque, Jérôme Crédou, et ses conseillers estiment qu'il n'avait pas « *le concours de l'autorité locale* ».

Pour les dépenses autorisées, le remboursement des travaux autorisés par la commune est autorisé par le préfet bien que couverts normalement par fabrique⁷, c'est-à-dire de la communauté paroissiale : « *Les réparations du presbytère lorsque que ce bâtiment appartient à la commune, sont d'ailleurs à la*

Juillet 2022

Article :

« 1814-1824 - Achat du presbytère par le recteur et legs de propriété à la fabrique »

Espace Archives

Billet du 02.07.2022

François Le

Pennec :

« J'ai fait des réparations sur la maison presbytérale d'Ergué-Gabéric, d'après l'autorisation du maire et de l'adjoint de la dite commune ...

Veuillez bien, s'il vous plaît, prendre en considération l'affaire d'un curé de village, qui fut constamment attaché à la cause Royale. »

⁶ Desservant, s.m. : ministre du culte qui assure, à titre transitoire ou permanent, le service religieux d'un lieu de culte ou d'une communauté ; source : TRLFi. Dans les paroisses bretonnes le desservant est le principal prêtre, responsable des vicaires et autres prêtres, et le terme de recteur lui sera préféré au cours du 19e siècle.

⁷ Fabrique, s.f. : désigne, avant la loi de séparation de l'église et de l'état, tantôt l'ensemble des biens affectés à l'entretien du culte catholique, tantôt le corps politique spécial chargé de l'administration de ces biens, ce au niveau de l'église paroissiale ou d'une chapelle. Les paroissiens trésoriers membres de ce corps étaient les « fabriciens », les « marguilliers » ou plus simplement jusqu'au 18e siècle les « fabriques » (s.m.). Les fabriques sont supprimées par la loi du 9 décembre 1905 et remplacées par des associations de fidèles. Source : site Internet restarhorniou.



charge de la fabrique comme dépense du culte à moins que cette fabrique ne justifie de l'insuffisance de ses ressources ».

En 1814, Salomon Bréhier et son épouse réussissent à vendre non pas à la commune, mais au nouveau recteur : « *Lesquels Monsieur et Madame Bréhier ont par le présent avec garantie déclaré vendre, comme de fait ils vendent sans autres garanties que celles leurs accordées par le Gouvernement, au dit Monsieur Le Bescou acceptant le presbytère d'Ergué-Gabéric situé au bourg communal avec un verger, jardin, hangard, cour, issues et autres dépendances.* ».

Sept ans après, le recteur rédige son testament et y explique son acquisition au nom de la fabrique : « *Il m'est dû 973 francs par la fabrique de l'église communale d'Ergué-Gabéric, au nom de laquelle j'ai entendu acquérir le presbytère de la dite commune suivant contrat du 24 février 1814 ... je déclare me dessaisir par le présent, de la propriété du susdit presbytère et dépendances, ... je vais comparaître le trésorier de la fabrique, lequel signera le présent acte avec moi comme acceptant, au nom de la fabrique, le presbytère d'Ergué-Gabéric.* ».

La formule « *fabrique de l'église communale* » indique bien la nature complexe de la propriété. Le conseil de fabrique est certes responsable du culte paroissial, mais ses biens immobiliers - essentiellement l'église-lieu de culte entretenu par la commune et le presbytère privatisé, puis restitué - sont bien en théorie des propriétés municipales.

De ce fait, le paiement du reste dû au recteur défunt pour la restitution du presbytère par le recteur se fait en deux temps en 1823-24 : le conseil de fabrique règle le montant, et ensuite le maire s'engage à rembourser la fabrique de l'avance de fonds.

Cette ambiguïté communale et/ou paroissiale perdurera pendant tout le XIXe siècle. En 1926 l'administration des domaines revient sur les conditions de ce legs de 1823 : « *Les termes du testament Le Bescou "léguant le presbytère à la fabrique communale d'Ergué-Gabéric" m'ont fait considérer cet immeuble comme propriété de la commune. Un nouvel examen de ce testament me fait reconnaître que cette interprétation est erronée et que le presbytère d'Ergué-Gabéric paraît avoir été réellement légué à la fabrique paroissiale de cette commune.* ».

Je déclare qu'il m'est dû 973 francs par la fabrique de l'église communale d'Ergué-Gabéric, au nom de laquelle j'ai entendu acquérir le presbytère de la dite commune suivant contrat du 24 Février 1814, au rapport de Jezequel, notaire à Quimper, y exerçant le 1^{er} Mars, passé entre moi et les sœurs de Jeanne Bréhier, de Quimper, et, dans tous les cas au profit de laquelle je déclare me dessaisir par le présent, de la propriété du susdit presbytère et dépendances, sans exception, moyennant l'emploi ci-après de la susdite somme de 973 francs, la subrogant dans tous mes droits ce touchant, auquel effet, je fais comparaître Louis Le Roux, cultivateur à Kerelou, en cette même commune d'Ergué-Gabéric, trésorier de la fabrique, lequel signera le présent avec moi comme acceptant, au nom de la fabrique.

La photo-souvenir des jeunes conscrits de la classe 1951

Foto ar koâscrived

Jusqu'aux années 1970 une classe était une sorte de coterie ou de clan pouvant regrouper quelques dizaines de jeunes gens d'une même commune, et nommée par l'année de leur 20 ans, l'année où ils étaient généralement appelés au service militaire.

Photo conservée et communiquée par Jérôme Salaün de Kerzu(da)l.

Paotred et A.E.G. ensemble

La classe 1951 ci-dessous est formée de 23 jeunes appelés sous les drapeaux en 1951. Un peu avant leur conseil de révision, ils ont posé pour cette photo chez un photographe de Quimper (Le Grand ou Kérisit). Ils sont tous identifiés, sauf un : le n° 5, si vous le reconnaissiez on serait content de compléter la liste.

De cette bande de 23 copains et futurs conscrits, seuls trois d'entre eux sont vivants en 2022 : Jérôme Salaün de Kerdudal, qui nous a montré sa photo rangée précautionneusement dans ses archives, Jean Le Menn de Kerurvois et Jean-Louis Huitric natif du Niverrot.

Avril 2022

Article :

« 1951 - La photo de la classe des jeunes gens nés en 1931 »

Espace
Audio-Visuel

Billet du
23.04.2022





Ils portent tous fièrement la cravate, sauf un (Emile Heydon), et ont épingle sur leur veste des médailles militaires factices pour la rigolade, sauf un (Louis Bacon). La plupart sont des sportifs affiliés à l'un des deux clubs de foot rivaux de la commune : l'AEG (Amicale d'Ergué-Gabéric, d'obéissance laïque) et les Paotred-Dispount (dépendant du patronage de la papeterie d'Odé et de tendance catholique). Seul l'un d'entre eux, Roger Coathalem du Reunic, sera successivement joueur dans l'une, puis dans l'autre équipe.

Identification des 23

- 
- 
- 
- 
1. François Lozac'h : Fanch jouait au foot à l'AEG
 2. Jean-Louis Huitric (Niverrot) qui s'établira à Auray.
 3. Yves Plouzenec (Kerouzel)
 4. Jérôme Salaün (Kerdudal)
 5. ? (habitera Elliant ?)
 6. Michel Guyader (Bourg)
 7. Hervé Le Moigne (Bourg) que l'on appelait familièrement Vè Moigne, était un membre actif de l'AEG
 8. Alain Auffret (Menez-Kerveady)
 9. Jean Le Menn (Kerurvois) : joueur de foot à l'AEG.
 10. Pierre Yaouank (Kerellou), joueur de l'AEG
 11. Roger Rannou
 12. Louis Chatallic (Kerleur)
 13. Louis Daoudal (Bourg)
 14. François Floc'hlay (Garsalec), le jeune frère du célèbre cycliste Marcel Floc'hlay, a aussi été coureur cycliste pendant quelques saisons. François était au VSQ (Vélo Sport Quimpérois) comme Marcel qui lui est allé ensuite au club de Scaër où il a fait une très bonne carrière.

15. Louis Bacon (Kerampensal), joueur de foot à l'AEG
16. René Trolez (Kergoant)
17. Etienne Kergourlay (Kervian)
18. Robert Andrich (Leston Vihan), joueur de foot aux Paotred-Dispount.
19. René Boedec (Lestonan), joueur aux Paotred-Dispount
20. Roger Coathalem (Reunic), joueur de foot à l'AEG, puis aux Paotred.
21. Emile Heydon (Bourg), joueur de foot aux Paotred.
22. André Pérès (Garsalec), le dernier des papetier selon Laurent Quevilly : cf. article « André Péres, le dernier papetier, OF-LQ 1986 ».
23. Roger Auffret (Boden)

Souvenirs de militaires

Sur la photo, ils ont tous des cheveux bien fournis et n'ont pas encore la coupe au bol réglementaire des appelés du contingent. La plupart d'entre eux feront leur service militaire en Allemagne.



C'est le cas notamment de Jérôme Salaün (photo ci-contre) et ça lui rappelle la période antérieure 1939-45 où des prisonniers allemands étaient affectés dans les fermes gabéricoises. Dans le secteur entre Stanqueo et Kernevez, 4 jeunes prisonniers y travaillaient et des liens d'amitié se sont noués avec certains.

Celui de la ferme de Kerdudal, Erwin Liedtke de Hambourg, à peine 10 ans de plus que Jérôme, était d'une gentillesse remarquable avec la famille Salaün, parlait bien le français et a gardé un contact épistolaire avec le père, Yves, et la mère de Jérôme.

Pour preuve cette lettre reçue en 1954 à Kerdudal : « *Mon cher Yves ! Il y a déjà beaucoup de temps que j'ai écrit quelques lignes à Kerdudal, la dernière lettre de Jérôme j'ai reçu il y a quelques mois et j'espère qu'il est retourné de son service militaire. Nous nous sommes rencontrés de nouveau et toujours j'ai eu l'occasion de donner un aperçu de ma vie de ma famille et moi, mais il n'avait toujours d'autres choses et j'ai oublié.* »

Je crois qu'il a aussi maintenant chez vous beaucoup de travail et pendant le printemps les paysans ont assez de travail. Pour moi dans mon petit jardin il y a pas trop à faire. J'ai bien seulement quelques pommes de terre et quelques légumes.

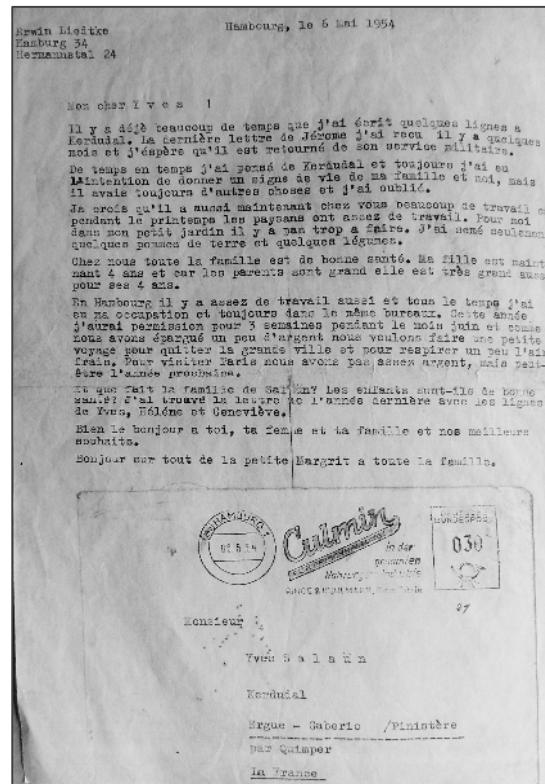
Chez nous toute la famille est en bonne santé. Ma fille est maintenant 4 ans et car les parents sont grands elle est très grande aussi pour ses 4 ans.

En Hambourg il y a assez de travail aussi et tous le temps j'ai eu ma occupation et toujours dans le même bureau. Cette année j'aurai permission pour 3 semaines pendant le mois de juin et comme nous avons également un peu d'argent nous voulons faire une petite voyage pour quitter la grande ville et pour respirer un peu l'air frais. Pour visiter Paris nous avons pas assez d'argent, mais peut-être l'année prochaine.

Et que fait la famille de Salau? Les enfants sont-ils de bonne santé? J'ai trouvé la lettre de l'année dernière avec les lignes de Yves, Hélène et Geneviève.

Bien le bonjour à toi, ta femme et ta famille et nos meilleures salutations.

Bonjour à tout de la petite Margrit à toute la famille.



Les Archives Arolsen des camps allemands en 1939-45

Kamp-bac'hou

Les Archives Arolsen, nommées jusqu'en 2019 Service International de Recherches (anglais International Tracing Service - ITS) est un centre de documentation localisé dans la ville de Bad Arolsen en Allemagne qui a pour but de conserver et publier les dossiers des administrations nazies en 1939-45 et des armées alliées de libération des camps de déportation.

À fin avril 2022 on compte 21 dossiers numérisés de prisonniers militaires, politiques ou déportés en camp de travail pour les natifs d'Ergué-Gabéric, ces sources étant amenées à s'enrichir au fur et à mesure des mises en ligne.

Des dossiers numérisés

Le programme de numérisation des Archives Arolsen est loin d'être terminé, mais de plus en plus de pièces sont désormais disponibles sur le site arolsen-archives.org, notamment depuis la publication en novembre 2019 de 800.000 documents rédigés en zone d'occupation américaine.

Les 21 dossiers de déportés ou prisonniers d'origine gabéricoise, lesquels dossiers sont constitués soit d'une citation dans une

Mai 2022

Article :

« 1940-1945 - Les dossiers des Archives Arolsen pour les victimes gabéricoises du nazisme »

Espace Archives

Billet du 07.05.2022

Arolsen Archives

International Center on Nazi Persecution

Deutschlandkarte III: Einflug auf 21th-Kommando Kriegsgefangenenlager: IV B Mittelberg	Zeit: Name: Geburtsstag und -ort: 3-7-05 Ergué-Gabéric, Finistère Religion:	Verfügung der Erfassungsmappe Nr. 5306 Fager: 100 521 C 4 Sakularisierung: Jungen Dienstgrad: Kapo Gefoltert: nicht Gefangen: 1944 Gefangen: 1945 Gefangen: 1946 Gefangen: 1947 Gefangen: 1948 Gefangen: 1949 Gefangen: 1950 Gefangen: 1951 Gefangen: 1952 Gefangen: 1953 Gefangen: 1954 Gefangen: 1955 Gefangen: 1956 Gefangen: 1957 Gefangen: 1958 Gefangen: 1959 Gefangen: 1960 Gefangen: 1961 Gefangen: 1962 Gefangen: 1963 Gefangen: 1964 Gefangen: 1965 Gefangen: 1966 Gefangen: 1967 Gefangen: 1968 Gefangen: 1969 Gefangen: 1970 Gefangen: 1971 Gefangen: 1972 Gefangen: 1973 Gefangen: 1974 Gefangen: 1975 Gefangen: 1976 Gefangen: 1977 Gefangen: 1978 Gefangen: 1979 Gefangen: 1980 Gefangen: 1981 Gefangen: 1982 Gefangen: 1983 Gefangen: 1984 Gefangen: 1985 Gefangen: 1986 Gefangen: 1987 Gefangen: 1988 Gefangen: 1989 Gefangen: 1990 Gefangen: 1991 Gefangen: 1992 Gefangen: 1993 Gefangen: 1994 Gefangen: 1995 Gefangen: 1996 Gefangen: 1997 Gefangen: 1998 Gefangen: 1999 Gefangen: 2000 Gefangen: 2001 Gefangen: 2002 Gefangen: 2003 Gefangen: 2004 Gefangen: 2005 Gefangen: 2006 Gefangen: 2007 Gefangen: 2008 Gefangen: 2009 Gefangen: 2010 Gefangen: 2011 Gefangen: 2012 Gefangen: 2013 Gefangen: 2014 Gefangen: 2015 Gefangen: 2016 Gefangen: 2017 Gefangen: 2018 Gefangen: 2019 Gefangen: 2020 Gefangen: 2021 Gefangen: 2022 Gefangen: 2023 Gefangen: 2024 Gefangen: 2025 Gefangen: 2026 Gefangen: 2027 Gefangen: 2028 Gefangen: 2029 Gefangen: 2030 Gefangen: 2031 Gefangen: 2032 Gefangen: 2033 Gefangen: 2034 Gefangen: 2035 Gefangen: 2036 Gefangen: 2037 Gefangen: 2038 Gefangen: 2039 Gefangen: 2040 Gefangen: 2041 Gefangen: 2042 Gefangen: 2043 Gefangen: 2044 Gefangen: 2045 Gefangen: 2046 Gefangen: 2047 Gefangen: 2048 Gefangen: 2049 Gefangen: 2050 Gefangen: 2051 Gefangen: 2052 Gefangen: 2053 Gefangen: 2054 Gefangen: 2055 Gefangen: 2056 Gefangen: 2057 Gefangen: 2058 Gefangen: 2059 Gefangen: 2060 Gefangen: 2061 Gefangen: 2062 Gefangen: 2063 Gefangen: 2064 Gefangen: 2065 Gefangen: 2066 Gefangen: 2067 Gefangen: 2068 Gefangen: 2069 Gefangen: 2070 Gefangen: 2071 Gefangen: 2072 Gefangen: 2073 Gefangen: 2074 Gefangen: 2075 Gefangen: 2076 Gefangen: 2077 Gefangen: 2078 Gefangen: 2079 Gefangen: 2080 Gefangen: 2081 Gefangen: 2082 Gefangen: 2083 Gefangen: 2084 Gefangen: 2085 Gefangen: 2086 Gefangen: 2087 Gefangen: 2088 Gefangen: 2089 Gefangen: 2090 Gefangen: 2091 Gefangen: 2092 Gefangen: 2093 Gefangen: 2094 Gefangen: 2095 Gefangen: 2096 Gefangen: 2097 Gefangen: 2098 Gefangen: 2099 Gefangen: 2100 Gefangen: 2101 Gefangen: 2102 Gefangen: 2103 Gefangen: 2104 Gefangen: 2105 Gefangen: 2106 Gefangen: 2107 Gefangen: 2108 Gefangen: 2109 Gefangen: 2110 Gefangen: 2111 Gefangen: 2112 Gefangen: 2113 Gefangen: 2114 Gefangen: 2115 Gefangen: 2116 Gefangen: 2117 Gefangen: 2118 Gefangen: 2119 Gefangen: 2120 Gefangen: 2121 Gefangen: 2122 Gefangen: 2123 Gefangen: 2124 Gefangen: 2125 Gefangen: 2126 Gefangen: 2127 Gefangen: 2128 Gefangen: 2129 Gefangen: 2130 Gefangen: 2131 Gefangen: 2132 Gefangen: 2133 Gefangen: 2134 Gefangen: 2135 Gefangen: 2136 Gefangen: 2137 Gefangen: 2138 Gefangen: 2139 Gefangen: 2140 Gefangen: 2141 Gefangen: 2142 Gefangen: 2143 Gefangen: 2144 Gefangen: 2145 Gefangen: 2146 Gefangen: 2147 Gefangen: 2148 Gefangen: 2149 Gefangen: 2150 Gefangen: 2151 Gefangen: 2152 Gefangen: 2153 Gefangen: 2154 Gefangen: 2155 Gefangen: 2156 Gefangen: 2157 Gefangen: 2158 Gefangen: 2159 Gefangen: 2160 Gefangen: 2161 Gefangen: 2162 Gefangen: 2163 Gefangen: 2164 Gefangen: 2165 Gefangen: 2166 Gefangen: 2167 Gefangen: 2168 Gefangen: 2169 Gefangen: 2170 Gefangen: 2171 Gefangen: 2172 Gefangen: 2173 Gefangen: 2174 Gefangen: 2175 Gefangen: 2176 Gefangen: 2177 Gefangen: 2178 Gefangen: 2179 Gefangen: 2180 Gefangen: 2181 Gefangen: 2182 Gefangen: 2183 Gefangen: 2184 Gefangen: 2185 Gefangen: 2186 Gefangen: 2187 Gefangen: 2188 Gefangen: 2189 Gefangen: 2190 Gefangen: 2191 Gefangen: 2192 Gefangen: 2193 Gefangen: 2194 Gefangen: 2195 Gefangen: 2196 Gefangen: 2197 Gefangen: 2198 Gefangen: 2199 Gefangen: 2200 Gefangen: 2201 Gefangen: 2202 Gefangen: 2203 Gefangen: 2204 Gefangen: 2205 Gefangen: 2206 Gefangen: 2207 Gefangen: 2208 Gefangen: 2209 Gefangen: 2210 Gefangen: 2211 Gefangen: 2212 Gefangen: 2213 Gefangen: 2214 Gefangen: 2215 Gefangen: 2216 Gefangen: 2217 Gefangen: 2218 Gefangen: 2219 Gefangen: 2220 Gefangen: 2221 Gefangen: 2222 Gefangen: 2223 Gefangen: 2224 Gefangen: 2225 Gefangen: 2226 Gefangen: 2227 Gefangen: 2228 Gefangen: 2229 Gefangen: 2230 Gefangen: 2231 Gefangen: 2232 Gefangen: 2233 Gefangen: 2234 Gefangen: 2235 Gefangen: 2236 Gefangen: 2237 Gefangen: 2238 Gefangen: 2239 Gefangen: 2240 Gefangen: 2241 Gefangen: 2242 Gefangen: 2243 Gefangen: 2244 Gefangen: 2245 Gefangen: 2246 Gefangen: 2247 Gefangen: 2248 Gefangen: 2249 Gefangen: 2250 Gefangen: 2251 Gefangen: 2252 Gefangen: 2253 Gefangen: 2254 Gefangen: 2255 Gefangen: 2256 Gefangen: 2257 Gefangen: 2258 Gefangen: 2259 Gefangen: 2260 Gefangen: 2261 Gefangen: 2262 Gefangen: 2263 Gefangen: 2264 Gefangen: 2265 Gefangen: 2266 Gefangen: 2267 Gefangen: 2268 Gefangen: 2269 Gefangen: 2270 Gefangen: 2271 Gefangen: 2272 Gefangen: 2273 Gefangen: 2274 Gefangen: 2275 Gefangen: 2276 Gefangen: 2277 Gefangen: 2278 Gefangen: 2279 Gefangen: 2280 Gefangen: 2281 Gefangen: 2282 Gefangen: 2283 Gefangen: 2284 Gefangen: 2285 Gefangen: 2286 Gefangen: 2287 Gefangen: 2288 Gefangen: 2289 Gefangen: 2290 Gefangen: 2291 Gefangen: 2292 Gefangen: 2293 Gefangen: 2294 Gefangen: 2295 Gefangen: 2296 Gefangen: 2297 Gefangen: 2298 Gefangen: 2299 Gefangen: 2300 Gefangen: 2301 Gefangen: 2302 Gefangen: 2303 Gefangen: 2304 Gefangen: 2305 Gefangen: 2306 Gefangen: 2307 Gefangen: 2308 Gefangen: 2309 Gefangen: 2310 Gefangen: 2311 Gefangen: 2312 Gefangen: 2313 Gefangen: 2314 Gefangen: 2315 Gefangen: 2316 Gefangen: 2317 Gefangen: 2318 Gefangen: 2319 Gefangen: 2320 Gefangen: 2321 Gefangen: 2322 Gefangen: 2323 Gefangen: 2324 Gefangen: 2325 Gefangen: 2326 Gefangen: 2327 Gefangen: 2328 Gefangen: 2329 Gefangen: 2330 Gefangen: 2331 Gefangen: 2332 Gefangen: 2333 Gefangen: 2334 Gefangen: 2335 Gefangen: 2336 Gefangen: 2337 Gefangen: 2338 Gefangen: 2339 Gefangen: 2340 Gefangen: 2341 Gefangen: 2342 Gefangen: 2343 Gefangen: 2344 Gefangen: 2345 Gefangen: 2346 Gefangen: 2347 Gefangen: 2348 Gefangen: 2349 Gefangen: 2350 Gefangen: 2351 Gefangen: 2352 Gefangen: 2353 Gefangen: 2354 Gefangen: 2355 Gefangen: 2356 Gefangen: 2357 Gefangen: 2358 Gefangen: 2359 Gefangen: 2360 Gefangen: 2361 Gefangen: 2362 Gefangen: 2363 Gefangen: 2364 Gefangen: 2365 Gefangen: 2366 Gefangen: 2367 Gefangen: 2368 Gefangen: 2369 Gefangen: 2370 Gefangen: 2371 Gefangen: 2372 Gefangen: 2373 Gefangen: 2374 Gefangen: 2375 Gefangen: 2376 Gefangen: 2377 Gefangen: 2378 Gefangen: 2379 Gefangen: 2380 Gefangen: 2381 Gefangen: 2382 Gefangen: 2383 Gefangen: 2384 Gefangen: 2385 Gefangen: 2386 Gefangen: 2387 Gefangen: 2388 Gefangen: 2389 Gefangen: 2390 Gefangen: 2391 Gefangen: 2392 Gefangen: 2393 Gefangen: 2394 Gefangen: 2395 Gefangen: 2396 Gefangen: 2397 Gefangen: 2398 Gefangen: 2399 Gefangen: 2400 Gefangen: 2401 Gefangen: 2402 Gefangen: 2403 Gefangen: 2404 Gefangen: 2405 Gefangen: 2406 Gefangen: 2407 Gefangen: 2408 Gefangen: 2409 Gefangen: 2410 Gefangen: 2411 Gefangen: 2412 Gefangen: 2413 Gefangen: 2414 Gefangen: 2415 Gefangen: 2416 Gefangen: 2417 Gefangen: 2418 Gefangen: 2419 Gefangen: 2420 Gefangen: 2421 Gefangen: 2422 Gefangen: 2423 Gefangen: 2424 Gefangen: 2425 Gefangen: 2426 Gefangen: 2427 Gefangen: 2428 Gefangen: 2429 Gefangen: 2430 Gefangen: 2431 Gefangen: 2432 Gefangen: 2433 Gefangen: 2434 Gefangen: 2435 Gefangen: 2436 Gefangen: 2437 Gefangen: 2438 Gefangen: 2439 Gefangen: 2440 Gefangen: 2441 Gefangen: 2442 Gefangen: 2443 Gefangen: 2444 Gefangen: 2445 Gefangen: 2446 Gefangen: 2447 Gefangen: 2448 Gefangen: 2449 Gefangen: 2450 Gefangen: 2451 Gefangen: 2452 Gefangen: 2453 Gefangen: 2454 Gefangen: 2455 Gefangen: 2456 Gefangen: 2457 Gefangen: 2458 Gefangen: 2459 Gefangen: 2460 Gefangen: 2461 Gefangen: 2462 Gefangen: 2463 Gefangen: 2464 Gefangen: 2465 Gefangen: 2466 Gefangen: 2467 Gefangen: 2468 Gefangen: 2469 Gefangen: 2470 Gefangen: 2471 Gefangen: 2472 Gefangen: 2473 Gefangen: 2474 Gefangen: 2475 Gefangen: 2476 Gefangen: 2477 Gefangen: 2478 Gefangen: 2479 Gefangen: 2480 Gefangen: 2481 Gefangen: 2482 Gefangen: 2483 Gefangen: 2484 Gefangen: 2485 Gefangen: 2486 Gefangen: 2487 Gefangen: 2488 Gefangen: 2489 Gefangen: 2490 Gefangen: 2491 Gefangen: 2492 Gefangen: 2493 Gefangen: 2494 Gefangen: 2495 Gefangen: 2496 Gefangen: 2497 Gefangen: 2498 Gefangen: 2499 Gefangen: 2500 Gefangen: 2501 Gefangen: 2502 Gefangen: 2503 Gefangen: 2504 Gefangen: 2505 Gefangen: 2506 Gefangen: 2507 Gefangen: 2508 Gefangen: 2509 Gefangen: 2510 Gefangen: 2511 Gefangen: 2512 Gefangen: 2513 Gefangen: 2514 Gefangen: 2515 Gefangen: 2516 Gefangen: 2517 Gefangen: 2518 Gefangen: 2519 Gefangen: 2520 Gefangen: 2521 Gefangen: 2522 Gefangen: 2523 Gefangen: 2524 Gefangen: 2525 Gefangen: 2526 Gefangen: 2527 Gefangen: 2528 Gefangen: 2529 Gefangen: 2530 Gefangen: 2531 Gefangen: 2532 Gefangen: 2533 Gefangen: 2534 Gefangen: 2535 Gefangen: 2536 Gefangen: 2537 Gefangen: 2538 Gefangen: 2539 Gefangen: 2540 Gefangen: 2541 Gefangen: 2542 Gefangen: 2543 Gefangen: 2544 Gefangen: 2545 Gefangen: 2546 Gefangen: 2547 Gefangen: 2548 Gefangen: 2549 Gefangen: 2550 Gefangen: 2551 Gefangen: 2552 Gefangen: 2553 Gefangen: 2554 Gefangen: 2555 Gefangen: 2556 Gefangen: 2557 Gefangen: 2558 Gefangen: 2559 Gefangen: 2560 Gefangen: 2561 Gefangen: 2562 Gefangen: 2563 Gefangen: 2564 Gefangen: 2565 Gefangen: 2566 Gefangen: 2567 Gefangen: 2568 Gefangen: 2569 Gefangen: 2570 Gefangen: 2571 Gefangen: 2572 Gefangen: 2573 Gefangen: 2574 Gefangen: 2575 Gefangen: 2576 Gefangen: 2577 Gefangen: 2578 Gefangen: 2579 Gefangen: 2580 Gefangen: 2581 Gefangen: 2582 Gefangen: 2583 Gefangen: 2584 Gefangen: 2585 Gefangen: 2586 Gefangen: 2587 Gefangen: 2588 Gefangen: 2589 Gefangen: 2590 Gefangen: 2591 Gefangen: 2592 Gefangen: 2593 Gefangen: 2594 Gefangen: 2595 Gefangen: 2596 Gefangen: 2597 Gefangen: 2598 Gefangen: 2599 Gefangen: 2600 Gefangen: 2601 Gefangen: 2602 Gefangen: 2603 Gefangen: 2604 Gefangen: 2605 Gefangen: 2606 Gefangen: 2607 Gefangen: 2608 Gefangen: 2609 Gefangen: 2610 Gefangen: 2611 Gefangen: 2612 Gefangen: 2613 Gefangen: 2614 Gefangen: 2615 Gefangen: 2616 Gefangen: 2617 Gefangen: 2618 Gefangen: 2619 Gefangen: 2620 Gefangen: 2621 Gefangen: 2622 Gefangen: 2623 Gefangen: 2624 Gefangen: 2625 Gefangen: 2626 Gefangen: 2627 Gefangen: 2628 Gefangen: 2629 Gefangen: 2630 Gefangen: 2631 Gefangen: 2632 Gefangen: 2633 Gefangen: 2634 Gefangen: 2635 Gefangen: 2636 Gefangen: 2637 Gefangen: 2638 Gefangen: 2639 Gefangen: 2640 Gefangen: 2641 Gefangen: 2642 Gefangen: 2643 Gefangen: 2644 Gefangen: 2645 Gefangen: 2646 Gefangen: 2647 Gefangen: 2648 Gefangen: 2649 Gefangen: 2650 Gefangen: 2651 Gefangen: 2652 Gefangen: 2653 Gefangen: 2654 Gefangen: 2655 Gefangen: 2656 Gefangen: 2657 Gefangen: 2658 Gefangen: 2659 Gefangen: 2660 Gefangen: 2661 Gefangen: 2662 Gefangen: 2663 Gefangen: 2664 Gefangen: 2665 Gefangen: 2666 Gefangen: 2667 Gefangen: 2668 Gefangen: 2669 Gefangen: 2670 Gefangen: 2671 Gefangen: 2672 Gefangen: 2673 Gefangen: 2674 Gefangen: 2675 Gefangen: 2676 Gefangen: 2677 Gefangen: 2678 Gefangen: 2679 Gefangen: 2680 Gefangen: 2681 Gefangen: 2682 Gefangen: 2683 Gefangen: 2684 Gefangen: 2685 Gefangen: 2686 Gefangen: 2687 Gefangen: 2688 Gefangen: 2689 Gefangen: 2690 Gefangen: 2691 Gefangen: 2692 Gefangen: 2693 Gefangen: 2694 Gefangen: 2695 Gefangen: 2696 Gefangen: 2697 Gefangen: 2698 Gefangen: 2699 Gefangen: 2700 Gefangen: 2701 Gefangen: 2702 Gefangen: 2703 Gefangen: 2704 Gefangen: 2705 Gefangen: 2706 Gefangen: 2707 Gefangen: 2708 Gefangen: 2709 Gefangen: 2710 Gefangen: 2711 Gefangen: 2712 Gefangen: 2713 Gefangen: 2714 Gefangen: 2715 Gefangen: 2716 Gefangen: 2717 Gefangen: 2718 Gefangen: 2719 Gefangen: 2720 Gefangen: 2721 Gefangen: 2722 Gefangen: 2723 Gefangen: 2724 Gefangen: 2725 Gefangen: 2726 Gefangen: 2727 Gefangen: 2728 Gefangen: 2729 Gefangen: 2730 Gefangen: 2731 Gefangen: 2732 Gefangen: 2733 Gefangen: 2734 Gefangen: 2735 Gefangen: 2736 Gefangen: 2737 Gefangen: 2738 Gefangen: 2739 Gefangen: 2740 Gefangen: 2741 Gefangen: 2742 Gefangen: 2743 Gefangen: 2744 Gefangen: 2745 Gefangen: 2746 Gefangen: 2747 Gefangen: 2748 Gefangen: 2749 Gefangen: 2750 Gefangen: 2751 Gefangen: 2752 Gefangen: 2753 Gefangen: 2754 Gefangen: 2755 Gefangen: 2756 Gefangen: 2757 Gefangen: 2758 Gefangen: 2759 Gefangen: 2760 Gefangen: 2761 Gefangen: 2762 Gefangen: 2763 Gefangen: 2764 Gefangen: 2765 Gefangen: 2766 Gefangen: 2767 Gefangen: 2768 Gefangen: 2769 Gefangen: 2770 Gefangen: 2771 Gefangen: 27
---	---	--



seule pièce d'archives, soit de plusieurs documents, ceci jusqu'à 9 ou 14 pièces pour les deux dossiers les plus fournis :



Le résistant déporté Jean Le Corre, né au bourg en 1920, enregistré au camp de Buchenwald comme détenu politique. Jean Le Corre a déjà raconté dans un livre son arrestation et sa déportation après un acte de résistance à Quimper, à savoir le cambriolage des papiers du S.T.O. ⁸.



Le travailleur forcé Jean Istin (photos ci-dessus), né à Quélen-nec, enregistré de 1940 à 1945 au camp de Schkopau (ville du Land de Saxe-Anhalt près de Halle-sur-Saale, est de l'Allemagne), travaillant comme peintre-ouvrier à la firme de Clauss-Rühl et obtenant un dédommagement familial de 50 marks (1000 Francs).

Parmi tous ces dossiers, listés au chapitre suivant et faisait l'objet de fiches séparés, on notera les points suivants :

Attention aux presque homonymes nés en 1920 : l'un Jean-Marie Le Corré (avec un accent sur le dernier e) né le 30 mai à Menez-Groas est déporté STO à Lager dans le land du Brandebourg (est de l'Allemagne), l'autre Jean-Henri Le Corre, né le 15 août au Bourg, est le footballeur connu et ayant écrit ses mémoires de résistant.

Une seule femme déportée enregistrée : Marie Mocaer de Stang-Luzigou, épouse Nancel. Elle est internée au camp de concentration de Ravenbrück spécialement réservé aux femmes et décédée à la prison de travaux forcés pour femmes de Jauer (Pologne). Grand merci à Maryline Cotten d'Arkae de nous

⁸ Le Service du travail obligatoire (STO) fut, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, la réquisition et le transfert contre leur gré vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français, afin de participer à l'effort de guerre allemand que les revers militaires contraignaient à être sans cesse grandissant (usines, agriculture, chemins de fer, etc.). Les personnes réquisitionnées dans le cadre du STO étaient hébergées dans des camps de travailleurs situés sur le sol allemand. À la fin de l'année 1942 ils étaient seulement 240 000. Les autorités Allemandes et Françaises organisèrent alors un recensement général des travailleurs Français et tentèrent d'imposer à tous les inactifs de trouver un emploi. Dans chaque ville importante, un service administratif du STO, dépendant d'une Feldkomman-

avoir signalé l'existence de cette grande résistante.

⊕ Certains dossiers incluent des photos-portraits, pas forcément de grande qualité : 3 photomaton pour Jean Istin, une photo-portrait pour Jean Conan, René Le Roux, Alain Floch, Yves-Marie Pennaneach et Jean Espern.



⊕ Des personnes déportées et inscrites sur le site Arolsen, deux d'entre elles ⁹ ne sont pas revenues des camps : Marie Mocaer citée ci-dessus, et Alain Le Grand mort des suites d'une affection des poumons à Helmstedt le 18.01.1945.

Il est fort à parier que dans les années à venir on trouvera d'autres informations numérisées sur le site Arolsen qui permettront d'en savoir plus et d'étendre la liste des prisonniers.

On aimerait par exemple en savoir plus sur un autre natif d'Ergué-Gabéric, Pierre Goazec, cité dans une biographie britannique comme « *deported to*

⁹ Aux déportés gabéricois Marie Mocaër et Alain Le Grand qui ne sont pas revenus des camps, il faut bien sûr ajouter Hervé Bénéat, l'un des quatre gabéricois participants au « coup du STO » à Quimper, arrêté et déporté au camp de Neuengamme où il est décédé en avril 1945. Sur le site Arolsen à début mai 2022, il n'y a pas encore de pièces d'archives numérisées à son nom.

Auschwitz-Birkenau for having sheltered two Jewish children in Gabéric during WWII » (déporté à Auschwitz-Birkenau pour avoir hébergé deux enfants juifs à Ergué-Gabéric pendant la seconde guerre mondiale).



21 prisonniers / déportés

CORENTIN BARRÉ

Né à Garsalec le 03.07.1909, caporal prisonnier de guerre de décembre 1941 à août 1945, camp Offlag XXI C de Schokken (actuelle Pologne), 1 pièce d'archives réf. 7648000119/592.

RENÉ BARRÉ

Né le 10.07.1924, inscrit dans une liste d'étrangers conservée aux archives de Dahlwitz-Hoppegarten dans le land de Brandebourg pour une période d'emploi de février à juillet 1943. 1 pièce d'archives réf. 10008779 / 4035.

HENRI BODIVIT

Né le 14.08.1924, mentionné dans une liste de travailleurs civils français de Düsseldorf où il est mentionné à la date du 9.2.1943 comme travailleur du métal. 1 pièce d'archives réf. 1618002/435.

JEAN CONAN

Né le 11.02.1908 à Kerdilès, prisonnier de guerre comme soldat de 2e classe au Stalag VII A de Mossburg, avec matricule, photomaton, empreinte et dates du 08.05.1942 et du 02.03.1941, 1 pièce d'archives réf. 110000 2000030.

Jean Conan :

Son dossier est constitué d'un carte personnelle de prisonnier de guerre mentionnant son état de service militaire de 2e classe, émise par le Stalag VII A de Mossburg, mentionnant sa profession d'agriculteur (« Landarbeiter ») une photo-portrait et empreinte digitale, des tampons datés du 08.05.1942 et du 02.03.1941 et l'adresse de son épouse à Menez-Loqueltaz.



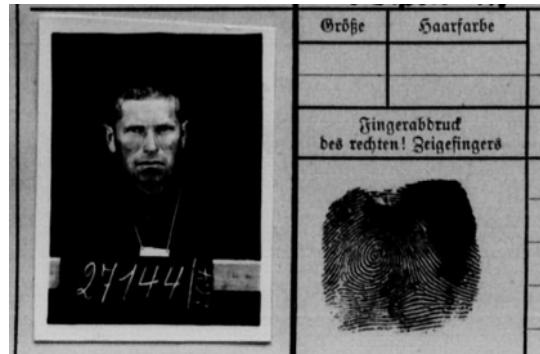
JEAN ESPERN

Né le 09.12.1915 à Loqueltas, prisonnier de guerre comme soldat de 2e classe du 85e RI, sans mention du Stalag d'affectation, arrêté à Corcieux le 23.06.1940, photomaton, empreinte et tampons du 01.04.1941, 03.05.1942 et juin 1944, 1 pièces d'archives réf. 1100002000008.

Jean Istin :

Sur sa fiche il est déclaré comme travailleur réquisitionné pour le service de travail obligatoire (STO), à savoir « aus Frankreich vermittelten ArbeitsKräfter » (travailleurs placés de France) sur le formulaire allemand.

Le 20 mai 1944 il obtient de une aide financière de 50 marks (1000 Francs) en tant que travailleur expatrié comme dédommagement à sa famille comme, c'est à dire son père Louis résidant à Stang-Venn.



ALAIN FLOCH

Né à Stang Quilihouarn le 17.07.1910, prisonnier de guerre comme soldat de 2e classe du 265 RI, stalag IV B de Mühlberg, avec matricule, photomaton, empreinte et liste des autres stalags de passage (Leipzig), 2 pièces d'archives réf. 1100002000059.

JEAN ISTIN

Né à Quéennec le 12.01.1916, employé réquisitionné par le STO comme ouvrier-peintre par la firme Clauss-Rühl, logé au camp de Schkopau et bénéficiaire d'un secours de 50 marks pour son père de Stang-Venn. 14 pièces d'archives réf. 7648000060 et 4685031 FRA.

JEAN LAURENT

Né le 17.03.1914, gabéricois non identifié, liste de prisonniers de la prison de Leipzig, aucune

pièces d'archives, mention d'inscription réf. 10004804.

LOUIS LAURENT

Né à Kerdalès le 28.07.1920. Titre de séjour (« Aufenthalt Anzeige ») de la part de la ville de Lauf an der Pegnitz (Bavière) en février 1944. 1 pièce d'archives réf. DE ITS 2.1.1.1 BY 085 FRA ZM.

JEAN-HENRI LE CORRE

Né au bourg d'Ergué-Gabéric le 15.08.1920, détenu politique incarcéré aux camps de Neuenegamme et Buchenwald, profession « ingénieur » et spécialisation « Landwirtschaft » pour sa spécialité agricole. 9 pièces d'archives réf. 1735310.

JEAN-MARIE LE CORRÉ

Né le 30.05.1920 à Menez-Groaz. Signalé le 6 mars à Lager dans le land du Brandebourg (est de l'Allemagne). 3 pièces d'archives réf. 02010501 oS.

HERVÉ LENNON

Né à Kerho le 18.10.1913, prisonnier de guerre comme soldat de 2e classe au stalag IV B de Mühlberg, liste des autres stalags fréquentés en 1940-41, 1 pièce d'archives réf. 1100002000071.

ALAIN LE GRAND

Né le 23.02.1920 à Kerroué, mentionné dans deux listes d'étrangers établies à Helmstedt en zone britannique après la fin de la guerre, déclaré mort le 18.01.1945 des suites d'une affection des poumons et honoré plus tard comme « Mort pour la France », 3 pièces

d'archives réf. DE ITS 2.1.2.1 NI 038 3/4

JEAN LE NOUY

Né à L'Hotel le 10.02.1920, prisonnier de guerre (K.G.) réquisitionné comme travailleur dans l'entreprise de chimie Kalle à Wiesbaden-Biebrich, fiche cartonnée avec tampons datés du 08.10.1943 et du 13.11.1944, 1 pièce d'archives réf. 10003885.

RENÉ LE ROUX

Né le 15.04.1912 à Parc Ar Fantic, prisonnier de guerre sous-officier, arrêté le 26.06.40 à Pont-sur-Macker photo-portrait, travaillant à la firme de chimie Kalle, empreinte digitale et tampons datés du 01.04.1941 et 12.05.1942, passage par le camp de Grimma-Nord, 1 pièce d'archives réf. 1100002000026.

MARIE MOCAER

Née le 28.05.1911 à Stang-Luzigou, internée au camp de concentration de Ravenbrück spécialement réservé aux femmes et décédée à la prison de travaux forcés pour femmes de Jauer (Pologne), 1 pièce d'archives réf. 2259001/58.



YVES-MARIE PENNANEAC'H

Né le 15.03.1903 à Quélenneec, prisonnier de guerre, soldat de 2e classe, arrêté 20.06.40, arrivé le

31.01.1944 au stalag IV C de Wistritz (République tchèque), deux crises de typhus en 1942 et 1944, photo-portrait et empreinte digitale, 3 pièces d'archives réf. 7648000162 & 1100002000068.

JOSEPH QUÉRÉ

Né le 04.01.1906 à Kerdohal, prisonnier de guerre comme brigadier chef, son affectation au stalag XVII B de Gneixendorf (Autriche), profession entrepreneur de peinture, et ses passages par d'autres commandos entre le 15.10.1940 et le 20.01.1943, 1 pièce d'archives réf. 7648000135.

HERVÉ QUINTIN

Né à Odet le 01.04.1909, prisonnier de guerre au stalag XVII A, employé de bureau à la fabrique Glanzstoff à Elsterberg (Autriche) du 19.09.1940 au 23.01.1941, 2 pièces d'archives réf. 10009364 & 7228000.

MATHIAS-PIERRE RIOU

Né le 05.08.1908 à Stang Venn, prisonnier de guerre comme soldat de 2e classe, de 2e classe, affecté au stalag XXI C/Z de Wollstein (actuelle Pologne), de profession maçon, et passé par d'autres commandos entre le 13.08.1940 et le 27.04.1943, 1 pièce d'archives réf. 1100002000067.

MICHEL TYMEN

Né à Kerdalès le 28.07.1920. Titre de séjour (« Aufenthalt Anzeige ») de la part de la ville de Lauf an der Pegnitzle (Bavière) en février 1944. 1 pièce d'archives réf. DE ITS 2.1.1.1 BY 085 FRA ZM.

Mathias Riou :

Son dossier est constitué du 2e volet de carte personnelle de prisonnier de guerre établie au stalag IV B de Mühlberg, mentionnant son statut militaire de 2e classe, son affectation au stalag XXI C/Z de Wollstein (actuelle Pologne), sa profession maçon, et ses passages par d'autres commandos entre le 13.08.1940 et le 27.04.1943.

Les éloges funèbres du patron René Bolloré en 1935

An Aotrou Bolloré

Trois articles du bulletin paroissial « Kannadig Intron Varia Kerzevot », publiés en janvier, février et mars 1935 pour la mémoire de René Bolloré, patron des papeteries d'Odet et Cascadec, décédé le 16 janvier à l'âge de 49 ans.



La mort d'un grand chrétien

Le premier article nécrologique de janvier démarre par un extrait de l'annonce du décès de René Bolloré dans les colonnes de l'Ouest-Eclair du 17 janvier, et cette formule lapidaire : « *En un mot : un patron social, un homme de bien.* ».

Et d'évoquer aussi la très grande affluence le jour de son enterrement : « *Le jour des obsèques ce fut une multitude qui tint à venir à l'Église du Bourg. Jamais de*

mémoire d'ancien on n'avait vu pareil recueillement et pareil ordre, c'est-à-dire pareille sympathie et pareille douleur. ».

La mort d'une « *grand chrétien* » si l'on en juge par le nombre de prêtres présents (cf. photo ci-contre).

L'article de mars est une rétrospective de la vie bien remplie du défunt et de son « *œuvre merveilleuse* » autour de la papeterie familiale :

- succession de son père à l'âge de 19 ans,
- perfectionnement du défilage et du raffinage de la pâte à papier,
- construction des bureaux, du laboratoire, du château,
- mariage avec la fille d'un armateur et magistrat nantais,
- création d'une deuxième machine et d'une centrale électrique avec turbine à vapeur,
- acquisition et développement du moulin à papier de Cascadec,
- construction d'une cité ouvrière, jardins ouvriers, caisses de retraites,
- allocations aux malades et aux jeunes mères,
- création d'un patronage,
- reconstructions des chapelles d'Odet et de Cascadec,
- ouverture de deux écoles libres des frères et des sœurs ...

Mais l'article le plus original et le plus sincère est celui de février, titré « *Sous l'écorce* ». Il est question de bateaux, de générosi-

Article :

« Les éloges funèbres de René Bolloré, bulletin paroissial Kannadig 1935 »

Espaces Papeterie Journaux

Billet du 14.05.2022



té et de caractère un peu brusque et emporté. C'est l'histoire, inédite et véridique, d'un charpentier veuf, sans ressource pour nourrir sa famille nombreuse. Bolloré veut l'aider financièrement avec comme contrepartie la construction et la mise à l'eau d'un bateau dans un délai très court de 3 mois.

Le jour J le patron venu réceptionner sa commande est on ne peut plus désagréable et critique. Après quelques jurons il constate qu'il est injuste et propose la commande d'un 2e bateau en sapin peint en blanc et non en acajou verni, le premier se voyant du coup baptisé « Cœur d'or ».



SOUS L'ECORCE

Nous nous permettons de citer ici une anecdote inédite bien faite pour rappeler le beau caractère du cher disparu. Le fait en est scrupuleusement exact.

Par des amis, il ayant appris un jour qu'à Nantes un brave charpentier de marine, grand blessé de la guerre, veulait de perdre sa femme et se trouvait sans ressources suffisantes à la tête d'une nombreuse famille. L'homme était courageux et travailleur acharné ; mais, que faire quand on n'a pas d'argent pour acheter les matières premières nécessaires à son entreprise ?

Après renseignements pris et reconnus favorables, René Bolloré fut le trouver et lui dit : « On m'a parlé de toi. Il paraît que tu fais de bons canots. Veux-tu m'en construire un ? Je vais te verser d'avance le prix de tout ce qu'il te faudra. Et si tu suis bien mes plans et mes instructions, si je suis content de ton travail, on verra après. »

Il va sans dire que le charpentier consentit volontiers et sans hésitation son client inattendu qui ajouta :

« Je te donne trois mois pour le faire. Je te paierai ce que le travail vaudra. »

Le 1^{er} Juillet vers 10 heures du matin M. Bolloré descendit sur les bords de l'Endre et arriva au chantier de son constructeur.

Ce dernier s'affairait autour d'un superbe et fin bateau fabriqué d'un beau vernis et placé sur des *lins* touchant l'eau à la ligne de lancement. Un bouquet était à l'avant et les dames et autres étonnaient sous tel soleil. Le patron radieux éclatait à la rencontre de son client.

« Où est le canot ? — « Mais le voici, M. Bolloré. »

« Comment il n'est pas encore à l'eau... »

Je t'avais dit à l'eau le 1^{er} Juillet. Sommes-nous dans ou non le 1^{er} Juillet ?... Et le bateau n'est pas à l'eau ?... Mais M. Bolloré, on vous attendait pour l'y mettre... « Vouvez, mon vieux, tu me prends pour un imbécile ; je t'avais dit à l'eau. Hé bien, tu es mon patron qui commande... Je vous ai payé Meil dans un quart d'heure. »

— « Mais M. Bolloré, dans cinq minutes le bateau sera dans l'Endre, vous ne serez pas retardé. » — A l'entendre le charpentier : « à ses deux fils qui attendaient. Le bateau glissa par l'arrière et flotta. René Bolloré causa quelques suspic

ta tout, le fit escoller.

— « Mais la barre est trop courte... Et ce vent... ?

— « C'est de l'acajou, M. Bolloré. Il flottera se venir à vous. » — « Je l'apprécie ce que c'est qu'un canot ? C'est du sapin, du beau sapin et de la peinture blanche qu'il me fallait. Qu'est-ce que tu veux que j'en fasse de ta voile ? »

— « Mais M. Bolloré vous me m'avez bien dit. Et je vous... » — « Je crois, je crois, c'est un malin !... Ah j'en doutais fait tout ce que j'ai pu pour vous renseigner ! »

Et le pauvre homme se moucha bruyamment. René Bolloré était à terre avec une amicale fourchade dans le dos de son interlocuteur. « Mais il est très bien tout de même mon bateau mon pauvre vieux... Viens prendre un verre... » Et puis tels voilà pour le bûcheron. Et puis tu vas m'en écrire un second pareil, mais en acajou et peint en blanc et pas vrai ?... Quel nom tu as-tu donné au jeune pionnier ?

Le charpentier avait relevé la tête, dévasté, mais joyeux. « Cœur d'or » — « Monsieur René. »

Nous qui l'avons connu, n'est ce pas vrai ?

ANNONCES PAROISSIALES

1^{er} Dimanche de Février : Messes au Bourg à 6 h. pr. et 8 h. Grand messe à Kerdevot à 10 h.

1^{er} Dimanche de Mars : messes au Bourg à 6 h. pr. et 8 h. Grand messe à St-Guénolé à 10 h.

2^{me} Dimanche, messe à Kerdevot à 7 h.

Quatre-Temps : Mercredi, Vendredi et Samedi jeûne et abstinence.

3^{me} Dimanche, messe à St-André à 7 h.

Comme chaque année, les messes auront lieu à Kerdevot tous les vendredis du Carême.



Statue de la petite sœur Thérèse de Cascadec en 1927

Santez Tereza vihan

Où il est question du transfert des pierres de la chapelle de Coat-Quéau en Scrignac vers Cascadec en Scaër où elles sont remontées par René Bolloré (1885-1935) pour le culte de sainte Thérèse.

Trois articles du bulletin paroissial « *Kannadig Intron Varia Kerzevot* » d'Ergué-Gabéric, publiés en juin, août et octobre 1927, incluant des photos d'époque et des croquis du mémorialiste Louis Le Guennec¹⁰, et présentation de la statue de marbre sculptée par René Quillivic¹¹.

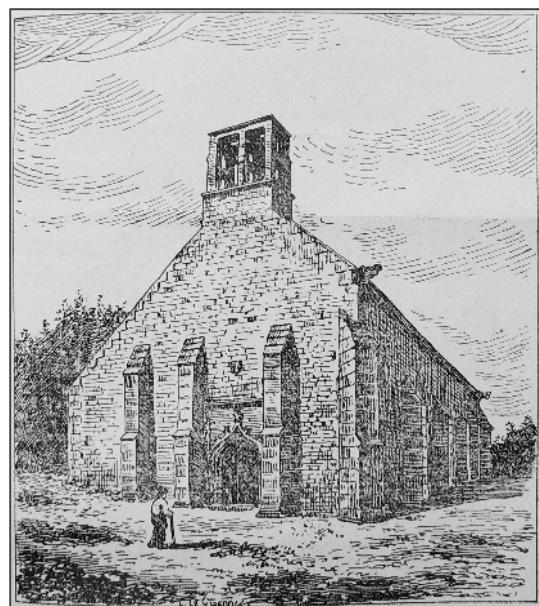
¹⁰ Louis Le Guennec (1878-1935), originaire de Morlaix, a été bibliothécaire de la ville de Quimper. Il a accumulé une très riche documentation sur le Finistère et de multiples croquis réalisés lors de ses balades d'archéologue et de mémorialiste. Dès 1902, il adhère à la Société archéologique du Finistère ; il écrivit de nombreux articles pour le bulletin de cette société, ainsi que de nombreux comptes-rendus dans le journal *La Dépêche de Brest*.

¹¹ René Quillivic né le 13 mai 1879 à Plouhinec (Finistère) et mort le 8 avril 1969 à Paris est un sculpteur, peintre, graveur et céramiste français. Ses premières œuvres exposées au Salon des Artistes Français en 1905 puis au Salon des Indépendants en 1907 témoignent de son attachement à la Bretagne et de sa volonté de traiter des sujets inspirés par la vie quotidienne. A

Petite carmélite de Lisieux

Depuis l'acquisition des pierres de la chapelle en ruine de Stanquéau en Scrignac, les journaux, *L'Illustration* et *Ouest-Eclair* en particulier ont été critiques comme le rappelle le premier article paroissial : « *À cette occasion, plusieurs articles parurent dans la presse, qui critiquèrent l'acheteur d'avoir enlevé une église au culte !* ». Mais l'évêque, et l'abbé Perrot qui remontera le sanctuaire de Stanquéau, ont été plutôt bienveillants.

Ici, c'est aussi le cas, le rédacteur du *Kannadig* insiste sur l'état de délabrement du lieu saint : « *Les photographies des ruines, que nous reproduisons ici, démontrent mieux que tous les articles, l'audace et la mauvaise foi de ce reproche* ».



En tout état de cause, les pierres numérotées ont été reposées à 45 km de là, à Cascadec près de la

partir de 1919, on lui confie la réalisation de monuments aux morts (il en réalisera seize pour le seul département du Finistère).

papeterie Bolloré au bord de l'Isole : « *La nouvelle chapelle a trente mètre de long, dix mètres de large, possède un bas-côté avec des piliers en pierres de taille [...] Il a suffi de huit maçons pour mener à bien ce grand ouvrage.* ».

Le deuxième article rend compte de la fin de reconstruction avec quatre croquis de Louis Le Guennec, deux de la nef intérieure et deux de l'extérieur avec quelques silhouettes aux abords. Avec un regret quant à l'absence d'un vrai clocher : « *Pour le couronner il ne manque plus que la flèche du clocher. Les pierres hélas ! ont servi, il y a quelques années, à la construction d'un pont !* ».

Et le summum de l'opération est d'une part la bénédiction en grande pompe de la chapelle le 29 septembre 1927, et d'autre part la commande d'une statue monumentale : « *Mr Bolloré a répondu victorieusement à tous ses détracteurs : de ruines destinées à disparaître, il a bâti ce magnifique temple en l'honneur de la petite carmélite de Lisieux, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, dont la statue en marbre blanc, sculptée par Quillivic, s'élèvera bientôt à droite du grand autel.* »

René Quillivic (1879-1969) est un sculpteur, peintre, graveur et céramiste renommé d'origine finistérienne, de Plouhinec. Il a notamment réalisé la statue de La Bigoudène qui marque la limite entre le Pays Bigouden et le cap Sizun, et le Monument des Forces françaises libres de l'Île-de-Sein.

La statue de sainte Thérèse de Quillivic fait environ 1m50 de hauteur, elle tient une croix de

sa main droite et de sa main gauche quelques boutons de roses, et une rose repose aussi à ses pieds. Le socle porte l'inscription « *Petite sœur Thérèse de l'Enfant Jésus* ».



« Juin 2022

Article :

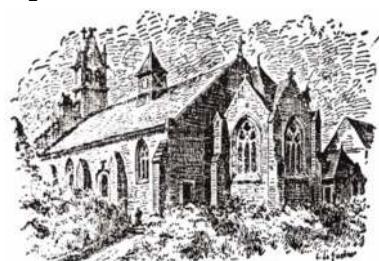
« **La reconstruction et bénédiction de la chapelle de Cascadec, Kannadig 1927** »

Espaces Papeterie Journaux

Billet du 04.06.2022



Lorsque la chapelle de Cascadec a été démolie entre novembre 2019 et février 2020, pour raisons d'insalubrité, la statue de marbre blanc de René Quillivic a été mise à l'abri dans la chapelle Saint René d'Odéz, comme on a pu l'admirer lors du bicentenaire, ainsi qu'une autre statue polychrome de Sainte Thérèse et ses fameuses roses rouges.



Le roi des Bretons photographié sur son bateau en 1926

Roue ar Vretoned

Le journal et l'album-photo du grand photographe Jacques-Henri Lartigue découvrant le yacht "Dahu II", les belles voitures et le manoir de son ami Bolloré en juillet 1926.

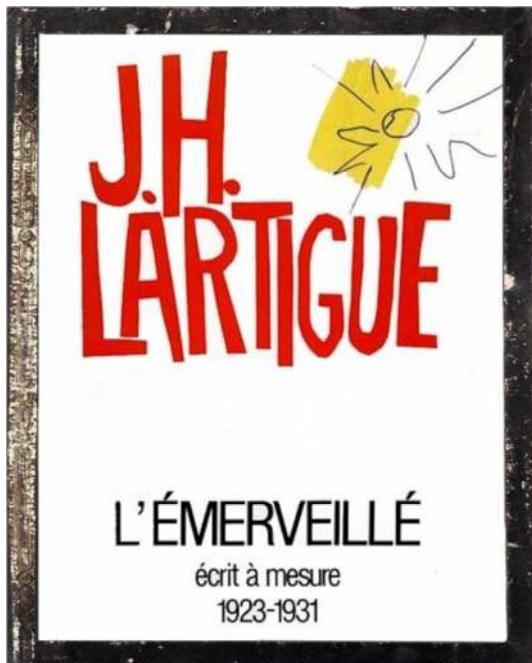
Jacques-Henri Lartigue est un peintre et photographe majeur du XXe siècle, né en 1894 d'un père qui pratiquait la photographie en amateur. Passionné par l'automobile, l'aviation et tous les sports, il photographie des manifestations sportives et, ensuite, menant une vie luxueuse et mondaine, il met en scène des célébrités, ce qui le rend célèbre aux Etats-Unis. On le présente comme « *le génie du noir et blanc* ».

Sources : le journal publié en 1981 sous le titre « L'Émerveillé, écrit à mesure (1923-1931) » et les clichés en ligne sur le site lartigue.org de son album-photo conservé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine de Charenton-le-Pont.

Le journal de l'Émerveillé

Parallèlement à la pratique de la photo et de la peinture, Lartigue rédige un journal de ses activités professionnelles et loisirs pendant toute sa vie durant. Ce journal publié pour la période de 1923 à 1931 sous le titre de

« *L'Émerveillé* » inclut de belles pages sur sa rencontre en juillet 1926 avec René Bolloré qu'il présentera plus tard comme « *son ami* ».



Quelques extraits, qu'il est intéressant de pouvoir rapprocher des planches de son album-photo de l'été 1926 :

Ca commence le 15 juillet à Royan : une connaissance commune, la comédienne Denise Grey¹², est sur le yacht de René

¹² Denise Grey (1896-1996), née Édouardine Verthuy, comédienne et chanteuse française, pensionnaire de la Comédie-Française de 1944 à 1946, puis de 1957 à 1958, débute au cinéma en 1915 dans le film muet « En famille », adaptation du roman d'Hector Malot, avant de se consacrer au théâtre. Elle revient au cinéma, parlant cette fois, dans les années 1930. Elle connaît le succès dans les années 1940 avec des films comme « Monsieur Hector » (1940), « Boléro » (1942), « L'Honorable Catherine » (1943), « Les caves du Majestic » (1944) ou encore « Le Diable au corps » (1946). L'âge ne met pas fin à sa carrière. Ainsi, en 1972, elle apparaît dans la série télévisée « Les Rois maudits » et dans le film « La Boum ». Elle meurt en 1996, quelques mois avant ses cent ans. Elle repose auprès

Bolloré, lequel invite Lartigue et son épouse Bibi¹³ à les rejoindre pour le déjeuner : « *Ce riche Breton est un homme d'apparence rustre, gaie et simple, qui ne se donne aucun mal pour qu'on le croie intelligent.* ».

Autre description de l'entrepreneur breton qui propose à Lartigue de partir ensemble sur le Dahu II en croisière vers la Bretagne : « *Propriétaire des fabriques de papier à cigarettes, Bolloré est le roi des Bretons avec ses îles, ses plages, ses histoires, ses légendes, ses fantômes et ses goûts de seigneur féodal.* »

La mer devient mauvaise : « *Les vagues se creusent. Le bateau se fait petit. Il monte, descend, se penche, se redresse.* ».

Escale aux Sables d'Olonne : « *Bolloré arrive de la poste. La livre est à "cent vingt-six" ! Il parle de révolutions, de guerres.* ». Nous sommes le 17 juillet, jour de la chute du président du Conseil Aristide Briand et début de la crise des changes (le franc atteindra 243 livres sterling).

Le 18 Bolloré décide de continuer le voyage vers la Bretagne par la route. Le 20 ils sont sur l'Île de Tibidy¹⁴ : « *Réflexion faite, René ne l'a pas*

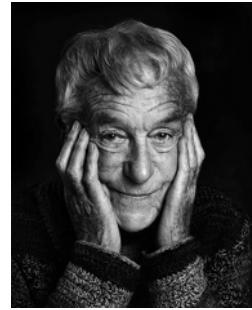
de son mari dans le cimetière d'Arradon (Morbihan).

¹³ Madeleine Messager (1896-1988), dite « Bibi », fille du compositeur André Messager. Épouse Jacques-Henri Lartigue en 1919 avec qui elle a un fils, Dany, né en 1921, et divorce en 1931.

¹⁴ L'île Tibidy au fond de la rade de Brest fut propriété de la famille Bolloré avant d'être acquise par l'évêché de Quimper en 1935, le château existant sur l'île étant transformé en école primaire catholique.

offert à Denise. Il l'a gardé pour lui. C'est sa garçonne.

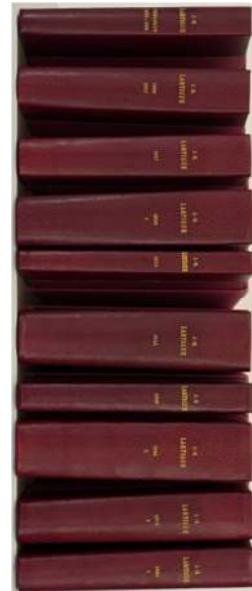
Le 21 ils dorment au manoir d'Odet : « *Je me suis réveillé dans un grand parc. J'ai été faire ma prière dans une petite chapelle déserte. Je n'ai rien entendu que des conversations d'oiseaux.* »



L'album de leurs vacances

Sur les 16 planches d'album-photo (cf. repros complètes en ligne) couvrant la rencontre entre Lartigue et son ami Bolloré en juillet 1926, on notera :

Les photos à l'intérieur du yacht Dahu II en bois d'acajou et peint en blanc, et un cliché, plus rare, pris à distance.



De multiples photos de l'actrice Denise Grey et l'épouse Bibi, dont l'une présentant leurs fesses nues exposées au soleil.



⊕ Les belles voitures de René dans les villes de Vannes et Quimper, et lors d'une visite à Locronan (ville de Ronan le saint patron de René Bolloré) : une Packard et une Hispano.



⊕ Le manoir d'Odet sous deux angles, le calvaire du parc pris d'une fenêtre d'une chambre du manoir, la passerelle entre deux salles-machines de l'usine à papier, et plus surprenant le calvaire de Stang-Luzigou sur le chemin du canal d'aménée de la papeterie.



⊕ Trois photos de l'entrepreneur breton sur son fauteuil en osier avec casquette et vareuse de

marin, par gros temps, avec ces annotations manuscrites « *Mauvaise mer* » et « *Forte houle* ».



À propos de l'une des dernières photos de son père, Gwenaël Bolloré dans son livre "Mémoires Parallèles" présente une datation plus tardive que 1926 : « *De mon père, Lartigue a laissé de nombreuses photos qui ont été d'ailleurs exposés au Grand Palais et certaines sont très émouvantes pour nous, ses enfants. Elles ont été prises en 1933 sur le pont du bateau familial, le Dahu II, vedette de trente et quelques mètres. On y voit mon père sur une chaise longue, emmitouflé de couvertures, ... parce que son cancer gagnait méthodiquement du terrain.* »

La date de 1933 ne nous paraît pas crédible car les souvenirs de Lartigue dans son journal sont très précis. Et d'autre part, dans cet album, d'autres photos plus rapprochées de René Bolloré ne le présente pas à l'article de la mort comme il semble l'être, en plan large, sur sa chaise longue qui en fait est un fauteuil en osier.



Vacances, mer et pêche Lartigue-Bolloré en 1939

vakañsou gant Bolloré

Les vacances estivales juste avant-guerre du célèbre photographe Jacques-Henri Lartigue, « le génie du noir et blanc », avec le fils de son ami Bolloré décédé 4 ans auparavant, à savoir René-Guillaume, avec au programme des sorties en mer et des pêches miraculeuses en rivière d'Odet.

Sources : le journal de J.-H. Lartigue publié en 1986 sous le titre « *L'oeil de la mémoire 1932-1985* » et les clichés en ligne sur le site lartigue.org de son album-photo conservé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine de Charenton-le-Pont.

Le journal de la mémoire

Ce journal publié pour la période de 1932 à 1985 inclut quelques pages sur ses vacances en juillet 1939 avec René-Guillaume Bolloré, le fils de « son ami René ».

En voici quelques extraits chronologiques, qu'il est intéressant de rapprocher des planches de ces vacances dans son album-photo conservé à la Médiathèque de Charenton-le-Pont :

Le résumé de l'escapade : « Ce voyage en Bretagne avec la Bugatti de Bolloré d'où nous avons ramené un petit caniche

rond comme une éponge, "Noisette". »

Son hôte est René-Guillaume Bolloré (1911-1999), fils de son ami René décédé en 1935 : « *Le René Bolloré de maintenant n'est plus le René Bolloré de 1926 : c'est son fils. Avec le même nom, presque les mêmes qualités et les mêmes défauts — en un peu moins bien — comme un collier de perles imitation.* »

Dès le 29 juillet, avec Coco¹⁵ son épouse, ils font la route de Paris à Quimper : « *Bugatti 3 litres 4. La voiture de sport la plus extraordinaire du moment. Route de Bretagne : lui, Coco, moi. Démarrage de voiture de course, tenue de route incroyable.* »

Sur place, ils rejoignent l'épouse de René-Guillaume, Céline Rhalavsky, alias Lyne Clevers sur scène : « *Odet : dans ce château que je connais déjà, je vais faire le portrait de cette comique petite chanteuse Lyne Clevers devenue "châtelaine" en devenant madame Bolloré.* »

Les occupations au manoir d'Odet : « *Pêches miraculeuses dans la rivière de l'usine à papier, les hectares du grand parc, la petite chapelle vide ...* »

Les sorties en mer : « *Le bateau de René Bolloré père s'appelait le Dahu II, celui du René de maintenant est le Dahu III. Ce n'est plus un petit yacht suédois en bois précieux, c'est un*



Mai 2022

Articles :

« LARTIGUE
Jacques-
Henri - L'oeil
de la
mémoire
1932-1985 »

« Album-
photo de
1939 de J.H.
Lartigue en
vacances
chez les
héritiers
Bolloré »

Espaces
Papeterie
AudioVisuel
Biblio

Billet du
28.05.2022



¹⁵ Marcelle Paolucci (1924-2014), surnommée Coco, épouse Jacques-Henri Lartigue le 12 mars 1934. Son père était chef-électricien au casino de Cannes. C'est Coco qui introduit Lartigue dans les milieux du cinéma.



bateau à voiles peut-être moins luxueux mais plus "marin" ».

Des sorties familiales et des essais de scaphandre : « *Les Glénan. 5 heures du matin : Trois reflets de trois bateaux. Des reflets si figés que les images des mâts elles-mêmes ne font aucun zig-zag. Le Dahu III, la pinasse hollandaise de madame Bolloré mère (veuve de mon ami René Bolloré numéro 1) et le bateau d'un autre de ses fils.* »

Et une angoisse en arrière-plan : « *Avec des bruits de guerre qui, de temps à autre, tombent dans mes joies comme une pierre.* »

Ci-dessus :
Mme Bolloré
mère.

Ci-dessous :
R.-G. Bolloré



Sur ces 16 planches d'album-photo, on notera ces scènes également racontées dans son journal :

Des portraits de René-Guillaume Bolloré avec pipe et casquette de marin, faisant le pitre ou essayant un nouveau modèle de scaphandre.

Les deux bateaux Bolloré en sortie en mer aux îles des Glénan : la pinasse de Mme Bolloré mère à gauche et le bateau de René-Guillaume à droite.



Photos des petits caniches dans le parc du manoir d'Odé, l'occasion pour René-Guillaume Bolloré d'offrir Noisette à Coco, épouse de Lartigue depuis 1934.

Clichés de la partie de pêche miraculeuse en rivière, à proximité du manoir d'Odé. ; on y voit Bolloré et ses invités les pieds dans l'eau.



Plusieurs photos des deux Madame Bolloré : d'une part la veuve de René Bolloré père, née Amélie Thubé d'une famille de marins, et d'autre part l'épouse de René-Guillaume, Céline Rhalavsky (1909-1991), alias Lyne Clevers sur scène comme actrice ou chanteuse.

Rencontre avec l'officier de marine Jacques Cloteaux, époux de Jacqueline Bolloré (sœur de René-Guillaume), et visite au frère du cinéaste réalisateur Pierre Chenal.

Très belles photos de paysages sur la route de Paris à Quimper avec des reflets sur le canal de Nantes à Brest.

Jacqueline, Gwenn-Aël et Jacques-Henri en 1953-80

Emgav kulturel

Des planches d'un album-photo familial on l'on voit le photographe et son épouse Florette¹⁶ avec les membres de la famille Bolloré, en visites touristiques ou parties de pêches à Beg-Meil et aux Glenan, et également lors du don de son œuvre au Ministère de la culture.

Sources : clichés en ligne sur le site lartigue.org de son album-photo conservé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine de Charenton-le-Pont.

En 1996 Gwenn-Aël Bolloré écrit dans son livre « Mémoires parallèles » : « *De mon père, il a laissé de nombreuses photos ... prises sur le pont du bateau familial, le Dahut II, vedette de trente et quelques mètres. Lorsqu'il mourut en 1986, Lartigue était probablement le dernier ami de mon père qui, lui, nous avait quittés le 16 janvier 1935, soit il y a plus de soixante ans.* »

¹⁶ Flore Ormea, surnommée Florette, est née le 29 janvier 1921 à Beausoleil (Alpes-Maritimes). Le 12 janvier 1942, elle rencontre Jacques Henri Lartigue à Monte Carlo. Leur différence d'âge est de 27 ans. Florette devient la compagne puis l'épouse de Jacques Lartigue avec lequel elle partage les passions, les rencontres, les voyages et le travail jusqu'à la mort de celui-ci en septembre 1986.

Et effectivement dans ses albums on trouve 31 planches de photos prises à Odet et Beg-Meil entre 1953 et 1956 :

La Linotte III en pleine mer ou sur les plages des Glenan, avec des scènes de ramassage de coquillages.

De beaux portraits de Jacqueline Bolloré, épouse Cloteaux, et des enfants.

Des visites touristiques à Concarneau et Locronan, des coiffes de bigoudènes, une sortie de messe et une scène de fauchage à l'ancienne.

Un Gwenn-Aël Bolloré rêveur, avec sa casquette de marin et près du gouvernail, et en compagnie de ses frères Michel et René-Guillaume.

Et pour les années 1979-1980, Gwenn-Aël Bolloré explique : « *Lorsque Jacques-Henri Lartigue décida de léguer son inestimable collection de photos à l'État, il fallut bien rédiger un contrat. Et le plus extraordinaire, fut que l'accord fut préparé pour le donateur par mon avocat, à l'époque Jean-Marc Varaut, et pour l'État français, par ma fille Anne, au nom du ministère de la Culture qu'elle représentait.* »

Et bien sûr on les voit en photo dans les albums de Lartigue, pour la cérémonie officielle, et la rencontre au manoir d'Odet lors d'un déjeuner entre Gwenn-Aël, Anne, Lartigue et l'avocat.

Et la photo-souvenir au pied du perron, à l'endroit même où ont été déjà immortalisés d'autres amis artistes ou lettrés comme Léon Blum et Henri Michaux.



Juin 2022

Articles :

« **BOLLORÉ**
Gwenn-Aël -
Mémoires
parallèles »

« **Les**
vacances de
J.H. Lartigue
chez
Jacqueline et
Gwenn-Aël
Bolloré en
1953-56 et
1980 »

Espaces
Papeterie
AudioVisuel
Biblio

Billet du
11.06.2022



LES VACANCES DE J-H. LARTIGUE, 3^E SAISON (1953-1980)

Kannadig niv. 58 – A viz gouere 2022